



Revue de presse



Jeudi 06 Avril 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Réunion du Gouvernement: plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce mercredi, une réunion du Gouvernement qui a été consacrée à l'examen de projets de décrets exécutifs et la présentation de communications concernant plusieurs secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

"Le Premier ministre, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce mercredi 5 avril 2023, une réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Projet de loi/comptabilité publique: une réforme du système comptable pour une meilleure gestion financière

Le projet de loi relative à la comptabilité publique et à la gestion financière, en cours de débat à l'APN, consacre la réforme du système comptable national, via le passage de la comptabilité de caisse vers une comptabilité de droits constatés, suivant les normes internationales, en vue d'améliorer la gouvernance financière des entités publiques.

APN - Réforme de la comptabilité publique : L'Algérie s'aligne sur les normes internationales



Produire une information de qualité permettant une meilleure gestion des dettes et des créances, et une gestion optimale de la trésorerie

Le ministre des Finances a répondu, hier, aux questions des députés autour du projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique et la gestion financière, à l'Assemblée populaire nationale, en présence de la ministre chargée des Relations avec le Parlement. Laaziz Faid a, en effet, mis en exergue les «précieuses» questions des députés lors d'un «riche débat», à travers lequel ils ont exprimé, a-t-il indiqué, leur grand intérêt pour ce projet qui vise à «protéger l'argent public».



Projet de loi relatif aux règles de comptabilité publique et de gestion : Ouverture prochaine de l'école nationale du trésor

A l'issue du débat qui s'est étalé sur deux jours autour du projet de loi relatif aux règles de comptabilité publique et de gestion au niveau de l'APN, le ministre des Finances a annoncé l'ouverture de l'école nationale du trésor au deuxième semestre de l'année en cours, précisant qu'elle sera implantée dans la wilaya de Tipasa.



Projet de loi monétaire et bancaire : Les économistes soulignent la pertinence

Les économistes sont quasi unanimes à souligner l'importance de la révision du projet de loi monétaire et bancaire, actuellement en débat à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Abderahmane Hadeff, expert économique, parle de l'une des plus importantes réformes que le gouvernement est en train de réaliser. Son argument est que la loi monétaire et bancaire promulguée en 1990 a «besoin d'être mise à jour en fonction des évolutions et de la réalité du système économique et financier actuel».



Mourad El Besseghi, président de l'Onca : «Rendre les comptes publics plus transparents»

Le président de l'Organisation nationale des comptables agréés (Onca), Mourad El Besseghi, affirme dans cet entretien que le système algérien de comptabilité publique devait nécessairement être réformé. L'adoption des normes internationales en la matière devrait, selon lui, participer à instaurer une meilleure gestion des dépenses publiques et une plus grande transparence des comptes de l'Etat.



Djamel Khaznadj, directeur général du domaine national à Horizons : «Le cadastre touche 380.000 ha de périmètres urbains»

L'administration domaniale et foncière joue un rôle majeur sur le plan socio-économique dans notre pays. La numérisation de cette administration, qui représente un instrument indispensable de la modernisation des données économiques et d'utilité sociale, devrait, selon le directeur général du domaine national, faciliter et alléger les procédures administratives, notamment en matière de délivrance du livret foncier. Il revient, dans cet entretien, sur le nombre de biens cadastrés, le développement de services à distance, les constructions illicites et les objectifs à court terme des domaines.

Réforme bancaire et lutte contre la bureaucratie

La mise au point de Faïd

«La durée de traitement des dossiers de crédit a été réduite à un mois au maximum, tous types de crédits confondus».



En dépit des actions profondes effectuées dans le cadre de la lutte contre la bureaucratie, le secteur financier demeure toujours dans le besoin d'assainissement afin de contribuer efficacement à la relance économique. À ce titre, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a indiqué, mardi à Alger, que « la durée de traitement des dossiers de crédit a été réduite à un mois au maximum, tous types de crédits confondus, ainsi que le lancement des projets permettant la numérisation des demandes de crédits et la mise en place d'un système de suivi à distance par Internet des demandes ».

Licences d'importation des matières premières et des marchandises

C'est parti!

Les opérateurs économiques activant dans le domaine ont été invités à retirer, à partir d'hier, ce précieux document leur permettant d'activer dans ce domaine.

Tout vient à point pour qui sait attendre. Les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation des matières premières et des marchandises destinées à la revente en l'état, vont pouvoir s'adonner à leur activité.

Indice des prix à la consommation

L'inflation est toujours là

Globalement, les prix à la consommation semblent avoir opéré un accroissement sensible continu durant les trois derniers mois.

L'Office national des statistiques ONS vient de publier le dernier bulletin, relatif à l'indice général des prix à la consommation. Comparativement à février 2022, l'indice général des prix à la consommation, au niveau national, enregistre une variation de +1,7% en février 2023. Les prix des biens alimentaires subissent une hausse, quant à eux, avec plus de 2,8% à la même période, alors que les prix agricoles ont connu une hausse de l'ordre de 3,2% en février. Globalement, les prix à la consommation semblent avoir opéré un accroissement sensible continu durant les trois derniers mois.



Montant de l'allocation touristique : Faïd réticent aux 1000 euros proposés par des députés



Répondant aux questions des députés, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé, à propos de l'augmentation de l'allocation touristique, qu'une étude «est en cours de réalisation par la Banque d'Algérie à cet égard ». Toutefois, il a réticent à la proposition de certains parlementaires d'augmenter ledit montant à 1000 euros.



Comptabilité publique : Le contrôle parlementaire à posteriori

Le contrôle parlementaire sur les finances publiques est une ardente obligation sans laquelle les fonctions du Parlement ne sauraient être réellement exercées. Partant de ce concept, la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a introduit dans son rapport préliminaire sur le projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière une série d'amendements, notamment en ce qui concerne l'inclusion du contrôle parlementaire a posteriori de l'exécution du budget général.



Investissement: Des mesures pour faciliter l'octroi de crédits

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a indiqué, mardi, lors de l'examen du projet de loi monétaire et bancaire devant les membres de l'APN, que son secteur avait pris une batterie de mesures concernant l'octroi de crédits par les banques pour la promotion de l'investissement et la lutte contre la bureaucratie.

Interpellé à propos de «la bureaucratie dans les banques, les conditions rigoureuses pour l'octroi des crédits ainsi que les quotes-parts de financement qui ne favorisent pas l'investissement», le ministre a déclaré que «les banques commerciales notamment publiques qui financent principalement l'économie et l'investissement ont octroyé plus de 11.000 milliards DA (MDA) de crédits fin 2022 dont 75% destinés à l'investissement et 55% au secteur privé».



Ouverture du capital des banques publiques : Le DG de la Bourse d'Alger s'exprime

Intervenant ce mercredi sur les ondes de la radio chaîne 3, le directeur général de la Bourse d'Alger, M. Yazid Benmouhoub, s'est exprimé sur la récente décision du Président de la République pour l'ouverture du capital des banques publiques.

[Accès aux crédits bancaires, la chasse à la bureaucratie continue](#)

[Les banques publiques ont accordé plus de 11.000 mds DA de crédit à l'économie](#)

La numérisation du système bancaire et financier national réduirait la bureaucratie et la corruption et permettrait à l'Algérie de renforcer l'investissement, d'éradiquer la bureaucratie et de faire des économies.

La simplification et la digitalisation des procédures administratives, à travers le développement et l'utilisation stratégique des outils numériques profiteraient aux citoyens, aux entreprises et à l'administration publique et faciliteraient l'accès aux crédits bancaires. C'est ce qu'a réitéré, avant-hier, à Alger, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à l'examen du projet de loi monétaire et bancaire, affirmant, que «son secteur avait pris une batterie de mesures concernant l'octroi de crédits par les banques pour la promotion de l'investissement et la lutte contre la bureaucratie».



Ouverture du capital des banques publique

Le DG de la Bourse d'Alger : «Une annonce très importante et rassurante»

Le président de la République ordonne l'accélération du dossier sur l'ouverture du capital des banques publiques. «Une annonce très importante et rassurante pour le marché boursier», estime Yazid Benmouhoub, Directeur général de la Bourse d'Alger. «Si cette opération se déroule à travers la Bourse, ce sera un excellent coup de starter pour le marché boursier et cela ouvre la voie aux autres établissements financiers publics et privés pour venir se coter à la Bourse d'Alger», ajoute le responsable, hier mercredi, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne, dans l'émission 'l'Invité de la rédaction'. «La dernière introduction en bourse date de 2016», relève le DG de la Bourse d'Alger.

Projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière

Asseoir davantage de transparence à travers un suivi de l'utilisation des deniers publics

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a assuré, avant-hier mardi à Alger, que le projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière a défini les responsabilités de l'ensemble des intervenants dans le cercle de dépenses et de recettes publiques, l'objectif étant, a-t-il indiqué, d'asseoir davantage de transparence à travers un suivi optimal de la mobilisation et de l'utilisation des deniers publics.

«Ce projet de loi vise à consacrer la transition de la comptabilité de caisse vers une comptabilité d'exercice», a-t-il dit. Intervenant à l'Assemblée populaire nationale lors d'une séance plénière présidée par le vice-président de l'APN, Ghali Lansari, et consacrée à la présentation de ce projet de loi relatif aux règles de comptabilité publique et de gestion financière, le ministre a fait savoir que ce texte était axé autour du passage d'une comptabilité de caisse à une comptabilité d'exercice. Selon, a-t-il observé, un système comptable qui vise à organiser l'information financière et sa présentation, de manière à être au diapason des exigences des normes comptables internationales dans le secteur public.



Hausse de l'allocation touristique en Algérie : le ministre des Finances précise

Lors d'une séance plénière à l'APN, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a évoqué le sujet de l'allocation touristique. On rapporte pour vous ses propos dans la suite de ce nouveau passage.



Du nouveau pour les bureaux de change, le dinar numérique et les banques algériennes à l'étranger

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, apporte du nouveau concernant les bureaux de change, le dinar numérique et les banques algériennes à l'étranger. On relate pour vous les détails dans la suite de ce passage.

Investissement: Prise de mesures pour faciliter l'octroi de crédits et lutter contre la bureaucratie

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a indiqué à Alger, que son secteur avait pris une batterie de mesures concernant l'octroi de crédits par les banques pour la promotion de l'investissement et la lutte contre la bureaucratie.

Cette déclaration a été faite lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale consacrée à l'examen du projet de loi monétaire et bancaire, présidée par le vice-président de la chambre basse du Parlement, Ghali Lansari, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Comptabilité publique Inclusion du contrôle parlementaire a posteriori de l'exécution du budget général

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a introduit dans son rapport préliminaire sur le projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière, une série d'amendements, notamment en ce qui concerne l'inclusion du contrôle parlementaire a posteriori de l'exécution du budget général.

Le rapport préliminaire de la commission spécialisée, lu lors d'une plénière présidée par le vice-président, Ghali Lansari, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et consacrée à l'examen du projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière, prévoit l'introduction de quatre nouveaux articles relatifs au contrôle parlementaire a posteriori de l'exécution du budget général.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Numérisation des Finances dans les plus brefs délais Seul moyen pour renforcer le contrôle du Trésor public

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions à l'effet de concrétiser le projet de numérisation des Domaines, des Impôts et des Douanes, dans un délai de six mois au maximum, et ce, à titre de première phase avant la numérisation globale.

Benmouhoub qualifie l'annonce de «très importante et rassurante pour le marché boursier»

Ouverture du capital des banques publiques

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné au gouvernement d'accélérer le processus d'ouverture du capital des banques publiques, afin de favoriser l'amélioration de leurs modes de gestion et de gouvernance.

Il avait également instruit le gouvernement «d'accélérer le processus d'ouverture du capital social de banques publiques, sur la base de procédures rigoureusement étudiées, de sorte à favoriser le changement de leurs anciens modes de gestion, axés jusqu'ici sur des méthodes administratives au lieu de critères d'efficacité économique».



القضاء على "سوق السكوار" ومنحة السفر.. وزير المالية يكشف الجديد

كشف وزير المالية لعزیز فايد عن جديد فتح مكاتب صرف العملات أن قطاعه بصدد تحضير النصوص التطبيقية المتعلقة بتأسيس وسير مكاتب الصرف.

وفي جلسة علنية خصصت لرد عن تساؤلات نواب البرلمان وكذا لمناقشة القانون النقدي والمصرفي أوضح وزير المالية أن بنك الجزائر بصدد وضع النصوص التطبيقية المتعلقة بتأسيس وسير هذه المكاتب.



إجراءات استعجالية بـ5 وزارات وأجال قياسية وفق تعليمات الرئيس

الحكومة الجديدة في سباق مع الزمن لفرض الرقمنة

دخلت الحكومة في سباق مع الزمن وأعلنت حالة الطوارئ، لاستكمال عملية رقمنة الوثائق والقرارات والرخص الإدارية بخمس وزارات قبل نهاية شهر رمضان الجاري، واستكمال بقية الخطوات تدريجيا خلال الأشهر المقبلة.



وزير المالية يتحدث عن رفع منحة السفر

أكد وزير المالية، لعزیز فايد، أن بنك الجزائر بصدد وضع النصوص التطبيقية المتعلقة بتأسيس وسير مكاتب الصرف وأنها سوف تكون جاهزة فور دخول القانون النقدي والمصرفي حيز التطبيق.

وأشار الوزير في رده على انشغالات النواب خلال جلسة علنية بالمجلس الشعبي الوطني، أنه سوف يسمح بفتح هذه المكاتب في مختلف النقاط الإستراتيجية المطارات الموانئ، المناطق السياحية، وكذلك عبر مختلف المدن والولايات بما يسهل استقطاب العملة الصعبة وذلك في ظل مراجعة هامش الربح لهذه المكاتب.

EXÉCUTION DU BUDGET GÉNÉRAL

Inclusion du contrôle parlementaire a posteriori

Les membres de l'Assemblée populaire nationale ont achevé, hier mercredi en début d'après-midi, les débats autour du projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique et de la gestion financière.

Mohammed K. - Alger (Le Soir) - Appuyant pour leur majorité, les dispositions contenues dans ce projet de loi, à même, selon eux, d'améliorer la qualité de l'opération d'élaboration des estimations et de l'évaluation continue des politiques publiques, de renforcer le contrôle des dépenses publiques, et d'assurer la transparence, des députés ont émis des propositions dans le sens d'une plus grande efficacité. Comme cet intervenant du parti du Front de libération nationale

qui a proposé à ce que l'ordonnateur et le contrôleur budgétaire prêtent serment, ou encore cet autre parlementaire qui a plaidé pour l'accélération de la numérisation de toutes les opérations comptables et financières.

Et dans son rapport préliminaire, la Commission des finances et du budget de la Chambre basse du Parlement a émis une série d'amendements, notamment en ce qui concerne l'inclusion du contrôle parlementaire a posteriori de l'exécution du budget général, ceci à travers quatre nouveaux articles.

C'est ainsi qu'une de ces nouvelles dispositions donne au parlementaire la possibilité d'adresser au gouvernement toute question orale ou écrite concernant l'utilisation des ressources financières de l'État, prendre connaissance des grandes

orientations de politique économique et budgétaire et évaluer à moyen terme les ressources et charges de l'État dans le cadre de l'élaboration de la loi de finances. Aussi, un autre amendement préconise la séparation des contrôles judiciaire et parlementaire pour permettre au pouvoir législatif d'exercer son contrôle dans le domaine budgétaire et de la comptabilité publique conformément aux dispositions de la Constitution.

Faut-il relever que le gros des propositions d'amendements contenus dans ce rapport préliminaire ont trait à des soucis de précision linguistique et de clarté, d'harmoniser la terminologie et d'opter pour une formulation législative précise, simple et concise.

Dans son exposé du projet de loi, le ministre des Finances, Laziz Faid, a

affirmé que ledit texte «s'inscrit dans le cadre du plan global de réforme de la finance publique», un texte qui est, ajoute-t-il, «axé autour du passage d'une comptabilité de caisse à une comptabilité d'exercice, selon un système comptable qui vise à organiser l'information financière et sa présentation, de manière à être au diapason des exigences des normes comptables internationales dans le secteur public».

Parmi les nouveautés de ce projet de loi, la définition des responsabilités de l'ensemble des intervenants dans le cercle de dépenses et de recettes publiques, l'objectif étant d'asseoir davantage de transparence à travers un suivi optimal de la mobilisation et de l'utilisation des deniers publics.

M. K.

LE DG DE LA BOURSE D'ALGER, YAZID BENMOUHOUB :

«L'ouverture du capital des banques publiques est nécessaire»

Lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, le chef de l'État a ordonné d'accélérer le processus d'ouverture du capital des banques publiques, insistant sur le principe de transparence pour engager la réforme financière et s'adapter aux mutations internationales dans ce secteur. Pour le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, cette annonce va dynamiser la place boursière.

Karim Almeur - Alger (Le Soir) - Invité de la rédaction de la Chaîne III de la Radio nationale, M. Benmouhoub a affirmé que «l'accélération du processus d'ouverture du capital des banques publiques est devenue nécessaire».

«Si cette opération se déroule à travers la Bourse, ce sera un excellent coup de starter pour le marché boursier et cela ouvre la voie aux autres établissements financiers publics et privés pour venir se coter à la Bourse d'Alger», a-t-il souligné, ajoutant que cette ouverture va dynamiser la place boursière. En plus de redynamiser la place boursière, après des années d'immobilisme, le DG de

la Bourse d'Alger a jugé nécessaire d'atteindre les objectifs d'inclusion financière fixés, appelant à capter les liquidités qui circulent en dehors du marché pour qu'elles participent de manière effective au financement de l'économie nationale.

* Selon lui, ce processus d'ouverture du capital des banques doit s'accompagner par une digitalisation devenue indispensable dans l'ensemble des réformes, notamment dans le secteur financier.

L'orateur a précisé que l'ouverture du capital des banques dépend de la segmentation de l'offre et à qui s'adresse l'ouverture et la cession des parts, soulignant que même des fonds d'investissement étrangers peuvent également être intéressés tout en précisant que le projet de loi bancaire et monétaire est en cours d'examen au Parlement.

En tout cas, le DG de la Bourse d'Alger soutient que la décision répond à une stratégie dans le cadre de l'orientation vers un nouveau modèle de croissance qui implique un changement de modèle de financement de l'économie nationale.

Il estime nécessaire de chercher d'autres sources de financement et baisser la pression sur le Trésor public.

Pour lui, l'arrivée de nouvelles institutions financières permettra de créer des indices qui vont

permettre d'assurer la transparence des transactions et de permettre aux décideurs de déterminer la démarche à entreprendre à l'avenir et aux investisseurs d'avoir des indices fiables sur lesquels ils pourraient fonder leur acte d'investir.

Appelant à adapter la gestion des banques publiques aux standards internationaux, il a soutenu que la digitalisation pourra aider à accélérer les réformes.

Rappelant que les autorités ont mis en place des mesures incitatives à l'introduction en bourse, Yazid Benmouhoub a expliqué qu'une société qui ouvre aujourd'hui son capital en bourse va bénéficier d'une réduction de l'impôt sur les bénéfices (IBS) à hauteur du taux d'ouverture sur une période de cinq ans, «ce qui est extraordinaire», a-t-il dit.

Il relève également que «les revenus générés par les opérations boursières et les dividendes sont totalement exonérés d'impôt, ce qui est pratiquement unique dans le monde». Le responsable appelle, de plus, à «ne pas oublier le marché ouvert en 2012, spécialement pour les PME».

Il prévoit une entrée en force des entreprises en bourse, précisant que cela dépend de la taille de l'entreprise cotée.

K. A.

IL A INDIQUÉ QUE LA PROTECTION CONTRE LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES EST GARANTIE

Le ministre des Finances rassure les banquiers

Les banques commerciales publiques, qui financent principalement l'économie et l'investissement, ont octroyé plus de 11 000 mds de dinars de crédits à fin 2022, dont 75% destinés à l'investissement et 55% au secteur privé. C'est ce qu'a indiqué le ministre des Finances, Laâziz Faïd, dans ses réponses aux députés lors de la séance plénière consacrée à l'examen du projet de loi monétaire et bancaire. Le ministre s'est également engagé à lever les contraintes bureaucratiques liées à l'octroi des crédits.

Dans ce sillage, les banquiers sont appelés à jouer le jeu, mais ils ont besoin également d'être protégés. Justement, à ce sujet, l'engagement est pris du côté du premier argentier du pays de garantir cette protection contre les sanctions découlant des procédures administratives relatives à l'octroi de prêts. Et ce, dans le cadre du nouveau projet de loi. L'essentiel de l'avis du ministre est d'assurer les conditions nécessaires à l'essor de l'investissement en réduisant, notamment, la durée de traitement des dossiers de crédit à un mois au maximum.

Un délai que la numérisation permettra de respecter, puisque les banques ont lancé, selon la

même source, des projets pour la digitalisation des demandes de crédits et la mise en place d'un système de suivi à distance.

Concernant les projets gelés, ils seront débloqués en fonction de « l'évolution positive des ressources financières de la trésorerie publique ». La levée du gel concerne pour l'heure les projets à priorité sectorielle ou régionale, selon le ministre. La démarche a touché au total, jusque 23 mars, 550 chantiers publics, soit un taux de levée de gel de 23%. Et ce, pour un montant de 346 milliards de dinars.

BUREAUX DE CHANGE : LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES EN PRÉPARATION

En réponse à la question relative aux bureaux de change et la lutte contre le marché parallèle de la devise, le ministre a déclaré qu'un travail est en cours au niveau de la Banque d'Algérie (BA) pour mettre en place les textes réglementaires pour encadrer la création et le fonctionnement de ces bureaux. Ainsi, « ces bureaux seront prêts dès que la loi sur la monnaie et le crédit entrera en vigueur », a indiqué le ministre, précisant : « Ces bureaux pourront être ouverts dans différents points

stratégiques et à travers les différentes villes et wilayas pour attirer les devises, tout en révisant la marge bénéficiaire de ces bureaux. »

L'autre chantier porte sur l'augmentation de l'allocation touristique, puisque la Banque d'Algérie est en phase de réalisation d'une étude dans ce cadre. Le dossier avance au même titre que celui relatif à l'ouverture de succursales de banques publiques algériennes à l'étranger, à commencer par une banque en France et deux banques en Afrique. « L'ouverture de banques publiques à l'étranger, notamment en Afrique subsaharienne et en France, revêt un caractère géostratégique pour l'Etat algérien, tant sur le plan politique qu'économique », a expliqué le ministre à ce sujet. Et de rappeler que ce déploiement était planifié dans le programme du gouvernement. A titre indicatif, la Banque extérieure d'Algérie (BEA) se prépare à créer une succursale en France en plus de l'ouverture de deux banques en Afrique (Sénégal et Mauritanie) par la Banque nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), en plus de la Banque extérieure d'Algérie (BEA). S. I.

UNE ÉTUDE EST EN COURS DE RÉALISATION

L'allocation touristique revue à la hausse

Très attendue par les Algériens, notamment après que le président de la République a évoqué son augmentation, l'allocation touristique sera bientôt revue à la hausse. Une étude est en cours, selon le ministre des Finances, sans pour autant déterminer sa valeur.



L'augmentation de l'allocation touristique et l'ouverture des bureaux de change, a fait l'objet d'une séance plénière, avant-hier, à l'Assemblée populaire nationale (APN), durant laquelle le ministre des Finances a fait savoir qu'une étude «est en cours de réalisation par la Banque d'Algérie à cet égard». En Algérie, l'allocation touristique est fixée à 15 000 dinars algériens, soit environ 100 euros. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait promis d'augmenter la valeur de cette

allocation à 1 500 euros. D'habitude, les voyageurs algériens se retrouvent obligés d'acheter des devises sur le marché parallèle en Algérie, ceci entraîne une grande différence de prix par rapport au taux de change officiel. Sachant que l'euro s'échange actuellement, face au dinar algérien à un peu plus de 22 200 DA pour 100 euros au niveau du marché noir à l'achat et 22 400 DA à la vente. S'agissant de l'ouverture des bureaux de change, le ministre des Finances a indiqué que la Banque d'Algérie est en train de mettre en place les textes

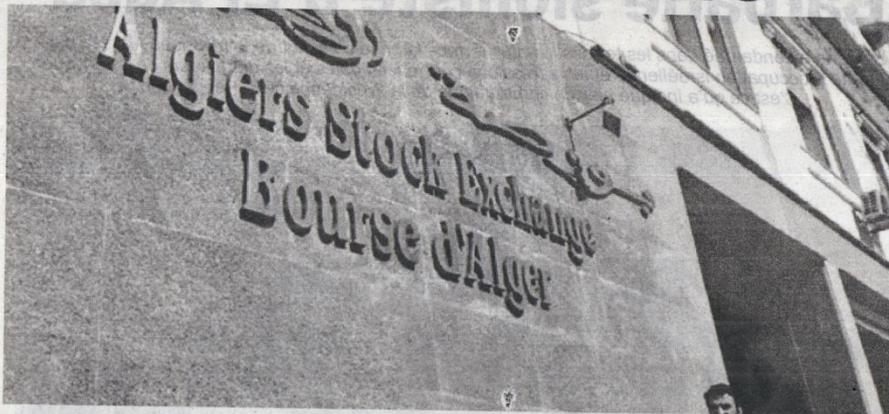
réglementaires relatifs à la création et au fonctionnement de ces bureaux qui seront prêts dès que la loi sur la monnaie et le crédit entrera en vigueur. Il a ajouté que ces bureaux pourront être ouverts dans différents points stratégiques (aéroports, ports, zones touristiques), et à travers les différentes villes et wilayas pour attirer les devises, tout en révisant la marge bénéficiaire de ces bureaux. Pour ce qui est du rôle de la Banque d'Algérie dans la stabilité des prix, il a souligné que «l'inflation est due, actuellement, à des raisons

non monétaires et à des facteurs exogènes multiples comme les perturbations de la chaîne d'approvisionnement causées par la pandémie de Covid-19, qui ont entraîné une pénurie de certains produits et une augmentation des prix des produits disponibles, ainsi qu'une demande accrue dans certains secteurs, entraînant une hausse des prix». Il a en outre affirmé que «la gestion de l'inflation est un défi complexe et que les banques centrales disposent d'outils limités pour la maîtriser».

Kim Boukhari

OUVERTURE DU CAPITAL DES BANQUES PUBLIQUES **SATISFACTION DES EXPERTS**

La décision d'ouvrir le capital des banques publiques suite à l'instruction du président de la République d'accélérer ce processus est saluée par les experts, qui estiment que cette mesure donnera un nouveau souffle et une nouvelle dynamique au système bancaire, lequel joue un rôle important dans l'économie nationale. Une mesure rassurante également pour le marché boursier.



C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé Yazid Benmouhoub, directeur général de la Bourse d'Alger, qualifiant cette annonce de très importante et de rassurante pour le marché boursier.

Selon lui, si cette opération se déroule à travers la Bourse, ce sera un excellent coup de starter pour le marché boursier et cela ouvre la voie aux autres établissements financiers publics et privés pour venir se coter à la Bourse d'Alger. S'exprimant hier sur les ondes de la radio Chaîne 3, il est revenu sur l'activité de la Bourse d'Alger, caractérisée par un immobilisme. «La dernière introduction en bourse date de

2016», a fait savoir le DG de la Bourse d'Alger.

Après sept années d'immobilisme, «en plus de redynamiser la place boursière, il s'agit d'atteindre les objectifs d'inclusion financière fixés et de capter les liquidités qui circulent en dehors du marché pour qu'elles participent de manière effective au financement de l'économie», a souligné le responsable.

Interrogé sur la question de l'ouverture du capital des banques publiques, le docteur en économie et ex-gouverneur de la Banque d'Algérie, Abderrahmane Hladj Nacer, a salué cette décision. «On ne peut qu'applaudir cette mesure», a-t-il affirmé dans

sa déclaration à la presse lundi dernier, signalant néanmoins la nécessité d'asseoir une stabilité et un cadre juridique adéquat. L'enseignant en économie, Brahim Guendouzi, a aussi souligné l'importance de cette mesure qui est, selon lui, une preuve de plus de vouloir donner un coup d'accélérateur aux réformes économiques, après la révision de la loi sur l'investissement et celle relative à la monnaie et au crédit. Dans sa déclaration à la presse, il a affirmé que «s'attaquer à la gouvernance des banques publiques par l'ouverture du capital est incontestablement un dossier lourd et stratégique du fait des implications que cela

peut apporter à la place bancaire». Il est ainsi question de renforcer le marché financier.

L'invité de la rédaction de la radio a par ailleurs insisté sur la nécessité d'accompagner ce processus d'ouverture du capital des banques publiques par «une digitalisation, devenue indispensable dans l'ensemble des réformes, notamment dans le secteur financier».

M. Benmouhoub n'a pas manqué d'évoquer les mesures incitatives à l'introduction en bourse mises en place par le gouvernement. Il s'agit des avantages fiscaux. «Une société qui ouvre aujourd'hui son capital en bourse va bénéficier d'une réduction de

l'impôt sur les bénéfices (IBS) à hauteur du taux d'ouverture sur une période de cinq ans», a-t-il précisé, qualifiant la mesure d'«extraordinaire».

Il a également relevé que «les revenus générés par les opérations boursières et les dividendes sont totalement exonérés d'impôts, ce qui est pratiquement unique dans le monde», signalant aussi l'ouverture du marché en 2012 spécialement pour les PME.

Il prévient cependant que cela dépend de la taille de l'entreprise cotée et estime que «l'opération d'ouverture de capital peut prendre entre trois et cinq mois».

Lilia Ait Akil

رئيس الجمهورية يأمر..

رقمنة قطاع المالية في غضون ستة أشهر



أمر رئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون، الأحد خلال ترؤسه لاجتماع مجلس الوزراء، بتجسيد مشروع الرقمنة في مصالح أملاك الدولة والضرائب والجمارك في غضون ستة أشهر على أقصى تقدير، كمرحلة أولى قبل الرقمنة الشاملة، حسب ما أفاد بيان لمجلس الوزراء.

جاء ضمن المصدر نفسه : «أمر السيد الرئيس وزير المالية و وزيرة الرقمنة بتجسيد مشروع الرقمنة في القطاعات المذكورة، في غضون 06 أشهر على أقصى تقدير، كمرحلة أولى قبل الرقمنة الشاملة».

كما أمر بتأسيس بنك معلومات جزائري، «بشكل فوري ومستعجل» من قبل وزارة المالية، يسهل على مختلف مصالح الدولة، ممارسة مهامها وأداء واجبها تجاه مواطنيها، «بأتمل وأنجع أسلوب».

وفي هذا الإطار، أسدى رئيس الجمهورية تعليمات من أجل الاعتماد في تحقيق هذا الهدف «الحيوي بالنسبة للدولة»، على أحسن الخبراء والكفاءات الوطنية ومكاتب الدراسات، دوليا.

وأكد رئيس الجمهورية خلال الاجتماع أن «الهدف من الرقمنة ليس تحديث وعصرنة المعاملات الإدارية التي تعتبر تحصيل حاصل في هذا المجال، بل هي قضية أمن قومي وخدمة لمصالح المواطن، على رأسها التحديد الدقيق للأملاك الدولة وأملاك الأفراد».

تخصيص مراسيم تنظم توزيع العقار الاقتصادي والسياحي والحضري

كما أمر رئيس الجمهورية، بالتخصيص لمشروع ثلاثة مراسيم رئاسية تنظم توزيع العقار الاقتصادي والسياحي والحضري، حسب ما أفاد بيان لمجلس الوزراء.

وأوضح البيان أنه بخصوص عرض حول كيفية منح العقار الاقتصادي التابع للأملاك الخاصة للدولة الموجه للمشاريع الاستثمارية، «أمر رئيس الجمهورية بالتخصيص لمشروع ثلاثة مراسيم رئاسية تنظم توزيع العقار الاقتصادي والسياحي والحضري».

وأسدى الرئيس تبون تعليمات على «أن يكون إنشاء وتنظيم وتسيير المناطق الصناعية ضمن رؤية جديدة، مستقطبة للاستثمار، بما فيها الاستثمارات الخاصة»، حسب نفس البيان. وأكد على «أن يتم التمييز بين الاستثمارات

الاقتصادية

والسياحية والحضرية التي تسييرها الوكالات العقارية، كلا على حدة، تكريسا للشفافية وتحقيقا للنجاعة الاقتصادية»، حسب ذات المصدر.

ومن جهة أخرى، يضيف البيان، أمر الرئيس تبون بالتخصيص لعرض من قبل وزير السكن والمرمان والمدينة، في مجلس الوزراء، يتعلق بالأفاق المستقبلية للمدينة الجديدة لبوغزول، من أجل الشروع في تميمها واستغلالها بنجاعة، حيث بقيت بلا روح منذ بداية المشروع قبل عقود».

تسريع مسار فتح رأسمال البنوك العمومية

أمر الرئيس تبون، بتسريع مسار فتح رأسمال البنوك العمومية بطريقة علمية ومدروسة بدقة، تحفز على تغيير نمط التسيير القديم المرتكز حاليا على الإدارة بدل النجاعة الاقتصادية، حسب بيان لمجلس الوزراء.

وجاء في البيان، أنه بخصوص مدى تقدم ملف فتح رأسمال البنوك العمومية، «شدد السيد الرئيس على مبدأ الشفافية لمباشرة الإصلاح المالي ومسيرة التحولات العالمية في هذا القطاع، الذي يعد ركيزة الاقتصاد الوطني».

كما أسدى رئيس الجمهورية تعليمات بهدف «تسريع مسار فتح رأسمال البنوك العمومية بطريقة علمية ومدروسة بدقة، تحفز على تغيير نمط التسيير القديم

المرتكز

حاليا على الإدارة بدل النجاعة الاقتصادية». من جهة أخرى، ويخصوص عرض حول بنك الإسكان وفتح بنوك جزائرية في الخارج، «شدد السيد الرئيس على تسريع عملية فتح البنوك الجزائرية في الخارج مع استكمال كل الإجراءات، ضمن مقاربة اقتصادية جديدة وفعالة، حسب البيان».

كما أمر رئيس الجمهورية ب «استدراك تأخر إطلاق بنك الإسكان، وذلك بتقليص الأجل المقرر لدخوله حيز الخدمة»، حسب البيان.

مراجعة مشروع قانون تدابير الحصول على نفقة المطلقات

أمر رئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون، بمراجعة مشروع هذا القانون بهدف «إثرائه أكثر» مع الأخذ بعين الاعتبار أن يبقى صندوق النفقة الخاص بالمطلقات «تحت وصاية وسلطة وزارة العدل».

كما أمر الرئيس تبون أيضا بأن يبقى «تطبيق تدابير وإجراءات إدارة الصندوق على المستوى المحلي أيضا من اختصاص وزارة العدل».

من جانب آخر، أمر رئيس الجمهورية بمراجعة منحة التضامن الخاصة بالعائلات المعوزة، والمقدرة حاليا ب 3 آلاف دينار، وذلك «مواصلة لمسار صون كرامة مواطنينا على اختلاف فئاتهم وحماية القدرة الشرائية»، يضيف نفس البيان.

القضية تعود إلى الواجهة في مطالب النواب لوزير المالية يجب تفعيل مبدأ "من أين لك هذا؟"

رافع نواب لأجل تطبيق مبدأ "من أين لك هذا؟" للعلمين في قطاع المالية وخصوصا الأمرين بالصرف والمراقبين الماليين بالجماعات المحلية.



● خاطب النائب محمد سقراس عن حركة البناء الوطني، سهرة أول أمس، وزير المالية، خلال مناقشة قانون المحاسبة العمومية، أنه يجب التدقيق في ممتلكات الأمرين بالصرف، وتابع "لما ترى موظفا يقيم في مسكن كبير ودخله لا يتيح له ذلك فيجب مساءلته بخصوص مصدر ممتلكاته، وتفعيل قاعدة من أين لك هذا؟". ونبه النائب رابح دايم الله إلى حالة الخوف المسلطة على مسيرين عموميين خوفا من الملاحظات، متسائلا عن موعد طرح التشريع الخاصة برفع التجريم عن فعل التسيير.

فيما رافع نواب آخرون لإصلاحات عميقة لمنظومة تسيير الجماعات المحلية، وتميز المنتخبون المحليون السابقون ومنهم رؤساء بلديات بهجوم على المراقبين الماليين، فوصفهم علال بوتلجة بكونهم "آلة كبح للتنمية المحلية" بالنظر إلى الدور الذي يحوزونه في ممارسة الرقابة القبلية على خطط الإنفاق للجماعات المحلية، مشيرا إلى مهمة الرقابة القبلية تم التخلي عنها في أغلب البلدان زيادة عن تمتعهم بالإفلات من العقاب، "فأقصى عقوبة تسلط عليهم لا تتجاوز عقوبة إدارية".

ونبه متدخل آخر للحاجة إلى رفع الضغوط على المنتخبين المحليين والتي تأخذ طابع تجميد المجالس المنتخبة، مما يعطل التنمية. وندد النائب محمد قريشي (جبهة

من قبل مجموعة صغيرة، فيما يصل سعر الموز في الأسواق الدولية إلى دولار واحد للكيلوغرام، بينما قفز السعر في الجزائر إلى أكثر من 700 دينار.

كما طالب النواب في مداخلاتهم خلال قانوني النقد والقرض برفع التجميد عن المشاريع المهيكلة، حيث رافع النائب عبد الرزاق تواتي، وزير المالية، بالإفراج عن الملحق رقم 10 الذي يسمح باستئناف أشغال طريق جنجن-العلمة. ورفع نواب الجنوب أيضا لتمويل مشاريع إنجاز طرقها ومنها ولايات أدرار وتيميمون وبرج باجي مختار، لكن النائب الوحيد الذي حصل على القبول كان ممثل ولاية الشلف.

ج.ف

التحرير الوطني) "بتجاهل والي تيزي وزو تطبيق تعليمية الوزير الأول أيمن بن عبد الرحمان بعقد لقاءات تنسيق مع المنتخبين لإيجاد حلول لانشغالات المواطنين، ولفت إلى أن عدم التفاعل مع مستثمرين وحاملي المشاريع الاستثمارية رغم استيفائهم الشروط القانونية والتنظيمية، داعيا لمحاسبة المسؤولين عن تعطيل التنمية بالولاية".

وتسللت الوضعية الاجتماعية وللجزائريين إلى المناقشة، حيث حذر برلماني في تدخل له من تبعات موجة الغلاء، فيما لاحظ علال بوتلجة "غلاء المنتجات الكمالية" واعتبره "عقابا للشعب الجزائري"، مستغربا احتكار استيراد الموز

تمثل 23 في المائة من المشاريع

رفع التجميد عن 550 مشروع عمومي

مضيفاً أن البرنامج المجمد يمثل نسبة 16.3% من مجمل البرنامج الجاري. وأبرز أنه بالنظر للتطور الإيجابي للموارد المالية التي عرفتها الخزينة العمومية (تحسن مداخيل المحروقات)، قررت السلطات العمومية رفع التجميد عن المشاريع التي لها أولوية قطاعية أو إقليمية على هذا الأساس، فإن رخصة البرنامج الإجمالية التي تم رفع التجميد عنها تقدر بـ346 مليار دج وهذا الإنجاز 550 مشروع عمومي. لافتاً إلى أن نسبة رفع التجميد تقدر بـ23% مقارنة مع مجموع العمليات المعنية بالتجميد.
ج. ف

مليار دج متعلقة بالجاز 6697 مشروع.
وبرنامج قطاعي غير الممركز برخصة برنامج تقدر بـ2904 مليار دج متعلقة بإنجاز 23 139 مشروع.
وحسب المعطيات الرقمية لغاية مارس المنصرم الخاصة بوضعية البرنامج الخاص بالتجميد، تبلغ رخص البرامج الإجمالية المتعلقة بالمشاريع المجمدة بـ1476 مليار دج متعلقة بإنجاز 4296 مشروع، موزعة على 655 برنامج قطاعي ممرکز بميزانية قدرها 866 مليار دج متعلقة و3641 برنامج قطاعي غير ممرکز برخصة برنامج تقدر بـ609 مليار دج.

الوطني، أن من بين الإجراءات المتخذة من طرف السلطات العمومية من أجل التحكم في الإنفاق العمومي لمواجهة قلة الموارد المالية المطروحة منذ سنة 2014، كان إجراء تجميد أو بمعنى أدق تأجيل بعض المشاريع التي لم يتم الشروع في إنجازها بعد أو تلك التي ليست ذات أولوية. وحسب التقديرات التي عزز بها فايد ردوده على النواب، يضم البرنامج الجاري إلى غاية 31 ديسمبر 2021 بـ836 29 عملية برخصة برنامج إجمالية تقدر بـ9412 مليار دينار منها برنامج قطاعي ممرکز برخصة برنامج تقدر بـ6507

● أعلن وزير المالية لعزیز فايد رفع التجميد عن مشروع إنجاز لتصفية مياه الصرف بتتس بولاية الشلف، تقدر ميزانيته 300 مليار سنتم، رداً على مطلب ورد إليه في ختام مناقشة القانون البنكي والمصرفي من أحد النواب. ويضاف هذا المشروع إلى 550 مشروع أعلن ممثل الحكومة في المجلس الشعبي الوطني عن بعثها بميزانية تقدر بـ346 مليار دج، ما يمثل 23 في المائة فقط من مجموع رخص البرامج المجمدة. وأفاد فايد الذي تولى إدارة مديرية الميزانية ما بين 2020 و2023، في رده على أعضاء المجلس الشعبي

قصد استقطاب العملة الصعبة ، لعزیز فايد يؤكد :

فتح مكاتب الصرف قريبا

- مسار إنشاء البنوك العمومية في الخارج متقدم
- دراسة إمكانية رفع منحة السفر للخارج
- تقليص فترة المعالجة لملفات القروض إلى شهر واحد

كشف وزير المالية، لعزیز فايد، أن مسار إنشاء فروع للبنوك العمومية الجزائرية في الخارج شهد تقدما، بدءا بإنشاء بنك بفرنسا وبنكين في إفريقيا، مفيدا أن بنك الجزائر يقوم بدراسة لرفع منحة السفر مستقبلا.

بخصوص منح القروض من طرف البنوك لتشجيع الاستثمار ومحاربة البيروقراطية. وفي ذات الصدد، أبرز فايد أن: "البنوك التجارية، لا سيما البنوك العمومية التي تمول بشكل أساسي الاقتصاد والاستثمار، منحت أكثر من 11.000 مليار دينار كقروض نهاية عام 2022، كما أن 75 بالمائة منها موجهة للاستثمار 55 بالمائة من هذه القروض موجهة للقطاع الخاص". وأضاف وزير المالية أنه: "بناء على تعليمات وزارة المالية فقد تم تقليص فترة المعالجة لملفات القروض إلى شهر واحد كحد أقصى لجميع أنواع القروض، كما أطلقت البنوك مشاريع تسمح برقمنة طلبات القروض وإنشاء نظام متابعة عن بعد عبر الإنترنت لطلبات القروض المقدمة من طرف العملاء".

كما أكد ذات الوزير أن: "بنك الجزائر بصدد وضع التصوص التطبيقية المتعلقة بتأسيس ومسير مكاتب الصرف، وأنها سوف تكون جاهزة فور دخول القانون النقدي والمصرفي حيز التطبيق"، مشيرا إلى أنه سوف يسمح بفتح هذه المكاتب في مختلف النقاط الاستراتيجية على غرار المطارات الموانئ، المناطق السياحية، بالإضافة كذلك إلى مختلف المدن والولايات، بما يسهل استقطاب العملة الصعبة، وذلك في ظل مراجعة هامش الربح لهذه المكاتب.



عبد الروؤف ح.

وخلال جلسة علنية خصصت للرد على انشغالات النواب بخصوص مشروع القانون النقدي والمصرفي، أوضح فايد أن إنشاء البنوك العمومية في الخارج، لا سيما في إفريقيا جنوب الصحراء وفرنسا، يكتسي طابعا جيوا-استراتيجيا بالنسبة للدولة الجزائرية، على الصعيدين السياسي والاقتصادي، وأضاف قائلا: "تم التخطيط لهذا الانتشار في برنامج الحكومة، حيث أن بنك الجزائر الخارجي يعمل على إنشاء فرع في فرنسا، إلى جانب فتح مصرفين في إفريقيا، أحدهما في السنغال والآخر في موريتانيا، سيتم إنشاؤهما من طرف أربعة بنوك عمومية (البنك الوطني الجزائري، القرض الشعبي الجزائري، بنك الفلاحة والتنمية الريفية، إضافة إلى بنك الجزائر الخارجي). وفي عرضه لمدى تقدم مشاريع إنشاء هذه البنوك الثلاثة، كشف الوزير أنه بالنسبة لإنشاء بنك في فرنسا (تحت اسم البنك الخارجي الجزائري الدولي)، أن "بنك الجزائر الخارجي يتابع الإجراءات الأولية للحصول على الاعتماد في فرنسا، لا سيما تلك المتعلقة بإنشاء نظام معلومات يعهد بإعداد وتقديم طلب الاعتماد إلى مكتب دولي، وسيتم الحصول على الاعتماد خلال السداسي الأول من 2023". وسيتم، يضيف

الوزير "تنصيب أول وكالة على مستوى القنصلية العامة السابقة (بيباريس)، وقد تم توقيع العقد وسيتم الانتهاء من أعمال التجهيز في بداية مارس 2023". وفيما يخص إنشاء بنك في موريتانيا تحت اسم بنك الاتحاد الجزائري، فقد تم، حسب إيداع ملف الاعتماد، لإنشاء هذا البنك في بداية مارس 2023 وسيتم استكمالته مع تقدم أعمال المكتب المعين لهذا الغرض، على أن يشرع في العمل في سبتمبر 2023 على أبعد تقدير".

أما عن إنشاء بنك في السنغال (البنك الجزائري السنغالي)، فقد كشف الوزير أنه تم تقديم ملف الاعتماد إلى السلطات النقدية في السنغال في 19 جانفي الماضي، على أن ينطلق عمل البنك في "السداسي الأول من عام 2023" بالنظر إلى المواعيد النهائية للمعالجة التنظيمية لملف الاعتماد وغير القابلة للتقليص والمحددة بثلاثة أشهر.

من جانب آخر، أكد وزير المالية، لعزیز فايد، أن قطاعه اتخذ عدة إجراءات



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger